



CONTRE L'UNIVERSITE DE LA BOURGEOISIE POUR L'UNIVERSITE AU SERVICE DU PEUPLE

Propositions du B.N. de l'U.N.E.F.

NON A LA PARTICIPATION !

I. - Dénoncer la loi Faure, continuation de la politique universitaire et scolaire de Fouchet, Peyrefitte et autres technocrates au service du capitalisme monopoliste et de son état.

En insistant sur ce point dans l'analyse de la loi d'Edgar Faure, l'U.N.E.F. veut contrebalancer la façon dont la presse, la radio et la télévision ont présenté le projet comme « révolutionnaire », « positif », etc., sans d'ailleurs préciser concrètement les dits aspects positifs (« l'esprit de la réforme » sans doute !)

1) Les cloisonnements entre cycles longs et courts, entre facultés, grandes écoles et I.U.T., entre disciplines, accentués ou mis en place par le plan Fouchet, sont-ils remis en cause par exemple ?

2) L'obtention d'une certaine autonomie permet d'une part un fonctionnement administratif plus rationnel et d'autre part à mieux permettre au patronat des régions d'adapter l'université à leurs besoins. Cette autonomie ne ressemble-t-elle pas beaucoup aux conclusions du colloque de Caen, où les technocrates du pouvoir s'étaient mis d'accord avec un certain nombre de mandarins de la recherche et de l'enseignement ?

3) L'autonomie pédagogique n'irait-elle pas elle aussi dans le sens des conclusions du colloque d'Amiens et des multiples déclarations de M. Peyrefitte contre des méthodes dépassées ?

C'est donc clair : la loi Faure confirmant le plan Fouchet et les projets de Peyrefitte continue dans le sens d'une adaptation de l'enseignement et de la recherche aux besoins (en techniciens dociles, en enseignants à oeillères, en chercheurs robotisés, en architectes ignorant la dimension politique du problème du logement) qu'ont défini le grand patronat français pour être concurrentiel dans le Marché Commun.

II. Dénoncer la participation comme tentative d'intégration des étudiants.

Le deuxième aspect essentiel de la loi sur lequel le Bureau National de l'U.N.E.F. a pris position dès la mi-octobre, est la participation et la cogestion. Nous les dénonçons comme tentative d'intégration des étudiants et des enseignants par le pouvoir. Pourquoi ? D'abord **la tentative gaulliste de faire croire à une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme, c'est-à-dire entre la propriété privée et la propriété collective des moyens de production, doit être dénoncée sans aucune ambiguïté.** Ensuite la manoeuvre Edgar Faure doit être mise clairement en lumière : il s'agit d'intégrer la volonté de

transformation des étudiants et des enseignants dans un contexte capitaliste. **Ainsi les forces productives continueront-elles à se développer tant qu'elles ne mettent pas en cause la société bourgeoise et son idéologie garante de la sacro-sainte propriété privée.**

Nul ne peut douter du choix que les mandarins modernistes ou conservateurs feraient, si dans les assemblées, ils avaient à choisir entre les projets des révolutionnaires et ceux des « personnalités extérieures » qui appelleront au nom du réalisme à l'unité des étudiants, des ouvriers et... des patrons face à la concurrence étrangère.

Enfin ces structures sont-elles utilisables pour notre combat ? Les étudiants de mai seront-ils d'accord ? A ces deux questions essentielles le Bureau National répond :

1) Les expériences de cogestion mises en place par les étudiants, les enseignants et le personnel sont devenues inutilisables soit parce qu'elles n'ont plus de pouvoir, soit parce que le rapport de force s'y dégrade. La participation « octroyée » par Edgar Faure offre un cadre nécessairement défavorable aux luttes étudiantes.

Pour s'en convaincre, il suffit de considérer :

- le nombre de personnalités extérieures,
- la proportion légale de mandarins,
- l'absence du personnel administratif,
- le quorum des élections.

A la rigueur ces assemblées peuvent servir de tribunes, en avons-nous besoin ?

2) Ce sont les Assemblées générales qui après discussion politique fixeront leur position par rapport aux élections. Cette position sera déterminée selon les rapports de forces et les objectifs à atteindre : au mouvement étudiant de choisir le terrain de ses luttes !

III. - La loi Faure n'exprime pas le rapport de forces que les étudiants ont établi en mai et sont en train de rétablir. Par contre les concessions récentes accordées aux préparateurs, aux para-médicaux, aux lycéens, le report de la sélection « sine die », la transformation des modalités d'examen, témoignent de l'efficacité de nos luttes : celles-ci doivent donc continuer.

OUI AU CONTROLE ETUDIANT

IV. - Le succès de ce contrôle réside dans **l'unité du mouvement de Mai**. Comme à Mexico, des tentatives de division se multiplient. Il faut déjouer ces manœuvres.

V. - La perspective d'un changement de régime s'éloigne. **Il ne s'agit plus pour l'instant d'exercer le pouvoir étudiant, car il est impossible d'établir une université socialiste autogérée dans un contexte capitaliste. La voie est donc aujourd'hui celle du contrôle étudiant**

sur tout ce qui nous concerne, contrôle qui nous donne les moyens de la contestation et de la revendication.

VI. - **La bataille des examens n'est pas terminée. Autour des inscriptions et des équivalences, la lutte doit être menée contre toute tentative de sélection non avouée.**

En juin, en septembre et en octobre, les étudiants ont imposé des modalités d'examens plus intelligentes et moins sélectives. En certains endroits, cependant, les résultats ont prouvé une attitude sélective du jury (20 à 40 % de reçus) et parfois des cas de répression individuelle. Des commissions étudiantes de contrôle doivent donc faire le bilan des examens et pourront proposer des actions pour une nouvelle session.

De plus, les formalités d'inscription, le problème des équivalences donnent lieu à des tentatives de pression pour décourager les candidats (étudiants salariés, ceux qui ont déjà trois années de premier cycle, par exemple).

Ces pressions-sélections inavouées sont inacceptables. Il faut donc encore mettre sur pied des commissions de contrôle étudiantes chargées d'informer les étudiants pour des actions éventuelles.

VII. - **Les étudiants ont leur mot à dire sur la nomination des enseignants. Les mécanismes actuels permettent aux minorités résolument bourgeoises de perpétuer leur pouvoir contre les aspirations de la majorité.**

C'est pourquoi l'U.N.E.F. a dénoncé le noyau d'enseignants du Centre expérimental de Vincennes, constitué par cooptation.

C'est pourquoi il faut lutter pour que les critères de nomination soient rendus publics, pour que les candidats-professeurs présentent aux assemblées générales étudiantes leur projet, leurs conceptions de l'enseignement.

VIII. - **Il faut mettre en évidence le contenu idéologique de l'enseignement, l'ambiguïté des méthodes « nouvelles », les moyens de la ségrégation sociale, bref le contenu de classe de l'université** : dès maintenant lors des discussions publiques entre étudiants et enseignants sur les programmes, les méthodes et les critères d'attribution des diplômes et titres.

Les délégués ne doivent pas avoir d'autres tâches que celles de préparer ces débats ou de présenter leurs conclusions à des réunions de coordination d'amphis, de départements, de facultés...

Pour mener ces débats, cet article ne peut que rappeler des éléments de bibliographie essentiels cités ci-joint.

Pour mettre en place des groupes d'action universitaire voici quelques thèmes proposés :

- Qu'est-ce qu'une formation à base méthodologique et épistémologique
- Science et Idéologie
- Méthodes d'enseignement et Société

— Que signifie « être capable de dominer le cadre économique-politique dans lequel nous déboucherons »

— Université et besoins des travailleurs

— Mécanisme de ségrégation sociale dans l'Université

— Les classes sociales en France

— Les obstacles capitalistes au développement optimal des forces productives dans l'école

— Les enseignants peuvent-ils se battre avec les étudiants et les travailleurs pour le socialisme

— Crise du logement et besoins sociaux-culturels : réponses des urbanistes et des économistes.

Ces travaux pourront

— être imposés dans le cadre de l'enseignement ou

— constituer les contre-cours de l'Université critique.

IX. - La lutte dans les résidences et internats sur les conditions de vie des étudiants fait partie intégrante du refus de l'apprentissage de la docilité. **Les revendications spécifiques des étudiants résidents, salariés ou boursiers, doivent faire l'objet de débats et d'actions menés en liaison étroite avec l'ensemble du mouvement étudiant qui tend à s'unifier dans l'U.N.E.F.**

DEUX DEVIATIONS

X. - Le mouvement étudiant doit éviter deux erreurs :

a) Attendre la prise du pouvoir par le prolétariat sans lutter de façon conséquente contre l'université de classe. Cette attitude revient à minimiser l'importance de l'université dans le système capitaliste. **Si des militants étudiants révolutionnaires ne se battent pas sur leur lieu de travail, ils abandonnent à la bourgeoisie un instrument essentiel : le contrôle de la recherche, de la diffusion des sciences, du maintien de l'idéologie dominante.**

b) Lutter sans comprendre le rôle décisif de la classe ouvrière et l'importance du renversement de l'état bourgeois. Cette attitude « réformiste » est celle des « trade unions » britanniques. Elle revient à consolider le pouvoir capitaliste, à perpétuer l'exploitation des travailleurs.

* Ainsi à la Faculté des Sciences de la Halle aux Vins 40 % des préinscrits en 1ère année de DUES auraient été découragés. Qui disait que nous manquions de scientifiques ?

BIBLIOGRAPHIE

* Pour animer les débats

— Les Héritiers de Bourdieu et Passeron

— Bulletin de l'union des grandes écoles (U.N.E.F.) numéros 8 à 19

— 21/27 l'étudiant de France numéros 14 à 17

— Rapport des commissions de mai et juin (voir entre autres « Quelle université, quelle société? »)